

11 mai 2020 – Reprise de l'activité

Afin d'accueillir sereinement et en toute sécurité notre personnel et les participants, nous avons mis en place les consignes édités par le ministère.

Entretien et nettoyage des locaux

- Nettoyage fréquent des espaces à risque : Espace commun poignée de porte, rampes d'escalier, interrupteurs, toilette, poigné de porte...
- Aération toute les 2 heures pendant 10 minutes
- Approvisionnement de savon/gels, papier absorbant
- Nettoyage journalier des sols

Pause

- La machine à café restera hors service jusqu'à nouvel ordre : Les participants peuvent prévoir leur propre bouteille d'eau, thermos de boisson chaude.
- Respecter les mesures de distanciation sociale (1 m entre chaque personne)

Formation

- Capacité des salles adaptée aux mesures préconisées : une table individuelle par personne, espacée les unes des autres selon les distanciations requises
- Marquage au sol des emplacements des tables afin de respecter l'aménagement selon les règles édictées de distanciation sociale applicable dans les salles de formation.
- Dématérialisation de l'ensemble des documents de formation, signature virtuel, questionnaire de fin de formation, tous les documents sont envoyés sur l'espace client.

Merci de prévoir votre téléphone portable chargé, bloc note et stylo pour la prise de note